



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 4 HIJA 1434 (10 OCTOBRE 2013)**

*

I. Le ministre de l'économie et des finances par intérim a présenté un exposé sur les résultats de l'exécution de la loi de finances pour l'année 2013 et les préparatifs entrepris pour l'élaboration du projet de loi de finances pour l'année 2014.

II. Décisions du conseil à propos des projets de textes suivants :

PROJET DE LOI

▫ **Projet de loi n° 130-12 modifiant et complétant le dahir du 12 chaabane 1340 (11 avril 1922) sur la pêche dans les eaux continentales.**

Ajourné à un prochain conseil du gouvernement.

PROJET DE DECRET

▫ **Projet de décret n° 2-13-790 complétant le décret n° 2-05-916 du 13 jomada II 1426 (20 juillet 2005) fixant les jours et les horaires de travail dans les administrations publiques et les collectivités locales.**

Approuvé.

III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

1. le directeur de la formation maritime et de la promotion sociale et professionnelle au ministère de l'agriculture et de la pêche maritime -département de la pêche maritime ;
2. la directrice des ressources humaines au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ;
3. le directeur de l'académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile ;
4. le directeur de l'agence urbaine de Taza.